

## Deuxième jour de grève à la SAS L'Équipe

Après un mouvement de grève largement suivi à l'issue de l'assemblée générale du lundi 15 février, les salariés de la SAS L'Équipe se sont à nouveau réunis ce mardi.

Après s'être félicités de la mobilisation massive de l'ensemble des salariés, les représentants de l'intersyndicale de la SAS L'Équipe ont communiqué les réponses de la direction aux revendications associées au mouvement de grève lancé la veille.

En l'absence de réponse satisfaisante, ils ont ensuite appelé à la poursuite du mouvement de grève jusqu'à la prochaine assemblée générale ce mercredi 17 février à 16 heures.

Quelques minutes plus tôt, la majorité des élus du CE de l'Équipe 24/24 (dont dépend L'Équipe 21) avait également appelé à une grève dans leur entreprise, rejoignant le mouvement de contestation générale.

Pour mémoire, la direction de la SAS L'Équipe a soumis aux représentants du personnel (CE et CHSCT), en décembre 2015 (consultation en cours), un projet de réorganisation des fonctions d'édition et de réalisation amenant à la suppression du secrétariat de rédaction du quotidien (26 postes concernés, dont une partie serait reversée dans différents services de la rédaction).

Une nouvelle réorganisation, qui s'ajoute aux trois plans sociaux et aux nombreuses réorganisations subis depuis trois ans et demi et qui ont conduit à une réduction drastique des effectifs, ainsi qu'à une dégradation des conditions de travail.

Une nouvelle assemblée générale, ce mercredi 17 février à 16 heures, décidera de la suite à donner au mouvement.

Pour rappel, voici la liste des revendications de l'intersyndicale et de la CGC journalistes, envoyées de nouveau ce soir à la direction :

1/ Suspension du projet de suppression du secrétariat de rédaction de L'Équipe et du PSE à L'Équipe 21.

2/ Garantie du maintien des rémunérations malgré la suppression des primes de garde et de repiquage, engagement à limiter les charges de travail et à rémunérer les heures supplémentaires.

3/ Engagement de la direction à planifier pour chaque service concerné un véritable renforcement des effectifs et non un colmatage au coup par coup.

4/ Engagement de la direction à réduire les disparités salariales sur des fonctions et des postes identiques, à mettre en œuvre les augmentations annoncées à la rédaction Web et à compenser la pénibilité inhérente à ce service (changements de rythme incessants).

5/ Engagement de la direction à mettre fin aux méthodes déplorables de management vis-à-vis des salariés impactés par les réorganisations (convocations individuelles).

La satisfaction de ces revendications pourrait, bien entendu, faire suspendre la grève.

*Les élus de l'intersyndicale SNJ, SNJ-CGT, UFICT-BP-CGT, SGLCE-CGT  
et la section CGC journalistes de la SAS L'Équipe*